



Comité Directeur

Procès-Verbal n°10

Réunion Plénière du :	Mardi 06 février 2024
Présidence :	M. William PONT
Secrétaire Général :	M. André VITIELLO
Présents :	Mme Cathy DARDON – MM. Albert DI RE - Patrick FAUTRAD - Bruno GIMENEZ – Jean PAOLINI – Jean-Paul PERON - Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO
Excusés :	Mme Béatrice MONNIER - MM. Fabien BONARDI – Gérard BORGONI – Gérard IVORA – Jérôme LACHEVRE – Antoine MANCINO – Philippe SULTAN
Assistent à la séance :	Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) - M. Pierre HOLLECKER (Président de la C.D.A)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

- Organisation des Play Off championnat D1 FUTNET qui se dérouleront les 23 et 24 mars 2024. Transmis à la CTD

- La Commission Bénévolat et mixités de la Ligue du Football amateur a mené un groupe de travail pour intégrer un public divers au sein des instances du football. Ce groupe de travail aborde la mixité de genre et la mixité sociale.

A ce propos la Fédération souhaite lancer un projet pilote Mixité Sociale pour accompagner les jeunes dirigeants de demain dans leur engagement associatif. Cette action s'articulera autour de deux piliers :

- la formation des jeunes dirigeants à l'adaptation aux codes de la fonction de dirigeant bénévole
- l'accompagnement d'un dirigeant qui sera aux côtés des candidats sur le terrain. Noté.



 LIGUE :

- La prochaine réunion de la Commission Fédérale du FAFA se tiendra le lundi 05 février 2024. Transmis à la C.T.D.I.S

- Tirage au sort des Coupes de la Ligue à jouer les 24 et 25 février 2024

Coupe Méditerranée Séniors
ST ZACHARIE / ST DIDIER E. PERNOISE

Coupe Méditerranée U20
ROVENAIN O. / HYERES FC
FREJUS ST RAPHAEL / BUREL FC

Coupe Méditerranée U17
FREJUS ST RAPHAEL / MLGCB ou FREJUS ST RAPHAEL / AS AIX EN PROVENCE
GARDIA CLUB / FC MARTIGUES

Coupe Méditerranée U16
GARDIA CLUB / FC BUREL

Coupe Méditerranée U15
AS CANNES / HYERES FC

Coupe Méditerranée U14
GAP FOOT / FREJUS ST RAPHAEL
OLYMPIQUE MARSEILLE / GARDIA CLUB

Coupe Méditerranée Féminines
SC TOULON / FC ROUSSET

Coupe Méditerranée U18 F.
JS JUANS LES PINS / SC TOULON
US LA CADIERE / AV. AVIGNON

Coupe Méditerranée U15 F.
SC TOULON / AS ROGNAC

- Concernant l'enveloppe FAFA des dossiers en attente. Transmis à la CDTIS

 CLUBS :

- **FREJUS FUTSAL** : Souhaitant intégrer le championnat futsal dans le district de la Côte d'Azur pour la saison prochaine. Le Comité de Direction émet un avis favorable.

 DIVERS :

- **Mme Laurence RAVEL** : Proposant sa candidature au poste de Présidente de la Commission Communication Mixité Tournoi. Le Comité de Direction valide cette demande.



Mairie de Toulon : Invitation à participer à la journée d'Accueil du relais de la flamme Olympique qui se tiendra le lundi 12 février 2024 à 18h00. Mme Cathy DARDON et M. Patrick FAUTRAD représenteront le District

INFORMATIONS

Suite aux nombreuses absences non excusées de M. Alain REVELLO aux réunions plénières du Comité de Direction, celui-ci fait application de « **l'article 19 - ABSENCES : Tout membre du Comité de Direction qui aura, sans excuse valablement acceptée par lui, manqué à trois séances consécutives, perdra sa qualité de membre du District.** » Par conséquent le Comité de Direction, en application des dispositions de l'article 19 le démet de ses fonctions de membre du Comité de Direction.

Point Financier

Le Bureau

Attendu qu'il ressort des dispositions de l'article 7 : Règlement des relevés des clubs du règlement intérieur du District du Var :

- *Les clubs redevables des sommes dues au District sont mis en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception à régulariser leur situation dans un délai de quinze jours.*
 - *A l'issue de ce délai, les clubs n'ayant pas régularisé leur situation seront pénalisés par décision du Comité de Direction d'un retrait de quatre points au classement de leur équipe senior 1 (ou du niveau le plus élevé pour les clubs ayant engagé uniquement des équipes de jeunes).*
 - *Si, après cette première pénalisation, le club débiteur n'a pas régularisé sa situation avant la plus prochaine réunion hebdomadaire du Comité de Direction ou du Bureau Directeur, il sera à nouveau pénalisé d'un retrait de quatre points au classement de son équipe "Senior" 1 (ou celle du niveau le plus élevé pour les clubs ayant engagé uniquement des équipes de jeunes).*
 - *Si, après cette seconde pénalisation, le club débiteur n'a toujours pas réglé les sommes dues avant la plus prochaine réunion hebdomadaire du Comité de Direction ou du Bureau Directeur, lors de cette réunion, son équipe senior 1 (ou celle du niveau le plus élevé pour les clubs ayant engagé uniquement des équipes de jeunes) sera mise hors compétition et aucun engagement ne pourra être pris en compte la saison suivante, si sa situation financière n'est pas définitivement réglée avant le 30 juin de la saison en cours.*
- Dans le cas où le club incriminé aurait des équipes évoluant en championnat national ou de Ligue, le retrait de points concernerait l'équipe de District évoluant au plus haut niveau.*

MISE EN DELIBERE

ST ZACHARIE : le Comité de Direction décide de mettre sa décision de mise hors compétition en délibéré et en attente de la décision du Juge Commissaire quant au paiement des dettes antérieure ainsi que du plan de redressement judiciaire.

ELAN CAMPSOIS : Suite à un accord verbal et en attente de la réception d'une proposition d'apurement de sa dette (au plus tard le 12 février 2024), le Comité de Direction suspend sa décision de mise hors compétition de ses équipes. Si à la date de la prochaine réunion plénière, le club n'a toujours pas régularisé sa situation financière, **le Comité de Direction le mettra hors compétition et aucun engagement ne pourra être pris en compte la saison suivante, si sa situation financière n'est pas définitivement réglée avant le 30 juin de la saison en cours.**



INFORMATIONS DU CTD PPF

1) Développement et Animation des Pratiques (DAP)

A) Football Educatif :

- Le 2^{ème} tour du Festival Foot U13G -Pitch et le 1^{er} tour des U13F ont eu lieu le Samedi 27 Janvier 2024. Équipes qualifiées pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 6 Avril 2024.:

U13F :

Brignoles AS - Carqueiranne/La Crau US - Draguignan SC - Hyères FC - La Seyne FC - Le Revest FC – Littoral Sports Academy - Mar Vivo AS - Puget/Argens FC et SC Toulon

U13G :

AC Berthe - Carqueiranne/La Crau US - Cogolin SC - EFC Fréjus/St Raphaël - Esterel AS - Gardia Club – Hyères FC – La Seyne FC - Mar Vivo AS - Nans SC - Pays de Fayence FC- Pourrières FC - SC Toulon - Six Fours Le Brusca FC - St Cyr AS et Trans S.

Toutes nos félicitations !

Un grand merci aux municipalités, clubs, leurs bénévoles pour la mise à disposition des installations et l'accueil :

Acad. Club Flayoscaise - Carqueiranne/La Crau US - Draguignan SC - Les Arcs AS - Mar Vivo AS - Puget/Argens FC et St Maximin O.

De grands remerciements aux arbitres officiels, les membres de la CDA et ceux du Département Technique (Albert, Hubert, Jean-Pierre, Jérôme K., Mohamed, Nadia et Philippe) pour l'aide précieuse à l'encadrement de cette action.

B) Structuration des clubs : Labels – Certificat Départemental – Programme Educatif Fédéral

- Vendredi 22 Décembre 2023 : Remise du Label Jeunes FFF-CA Niveau Espoir à St Maximin O. avec la présence de Gérard B. (élu) et Ludivine (CTD PPF).
- Dimanche 14 Janvier 2024 : Remise du Label Jeunes Féminines -CA Niveau Argent au Revest FC avec la présence de Jean-Paul (élu) et Ludivine (CTD PPF).
- Action du mois PEF de Novembre 2023 : la commission a désigné le club de Carqueiranne/La Crau US pour son action «Tous au Stade ».
- Les visites Labels et Certificat Départemental ont commencé. Afin d'assumer le suivi, j'ai la répartition des clubs avec Tito. Les clubs Nationaux sont suivis par Claire au niveau administratif mais échangeons régulièrement sur les clubs concernés pour le meilleur accompagnement.

C) Foot Loisirs – Nouvelles Pratiques :

- Plateau « Foot en Marchant » :

- Lundi 22 Janvier 2024 : réunion en visio avec les sections Foot en
- Vendredi 26 Janvier 2024 à Hyères – Stade Berteau : 10 équipes

•

- Foot à 5 Seniors Féminines :

- Samedi 3 Février à Nans-les-Pins

2) Plan de Performance Fédéral (PPF) et Formations

A) Détections/Sélections – Espoirs du Foot

- Mercredi 10 Janvier 2024 : Détection U14F au Vallon du Soleil de La Crau = 29 joueuses
- Mercredi 17 Janvier 2024: Finale Départementale U13G au Vallon du Soleil de La Crau = 42 joueurs
- Lundi 22 Janvier 2024 : CPS GdB et Attaquants au Cannet des Maures = 21 joueurs
- Mercredi 24 Janvier 2024 : Détection U14G au Vallon du Soleil de La Crau = 46 joueurs

Rassemblements régionaux : (nombre de joueur(se)s varois(es) :

- Mercredi 20 Décembre 2023 : Rassemblement U15G à Trets = 8 joueurs



- Du Mercredi 3 au Vendredi 5 Janvier : Stage U15F à Aix-en Provence = 3 joueuses
- Vendredi 5 Janvier 2024 : Rassemblement U15G Futsal à St Maximin = 14 joueurs
- Samedi 6 Janvier 2024 : Rassemblement U16G/U17G Futsal à St Maximin = 18 joueurs
- Samedi 6 Janvier 2024 : Rassemblement U15G à Luynes = 7 joueurs
- Mercredi 10 Janvier 2024 : Rassemblement U13F à Pourrières = 10 joueuses
- Mercredi 10 Janvier 2024 : Rassemblement U16G à Trets = 4 joueurs
- Mercredi 24 Janvier 2024 : Match Amical U15F à Nice = 1 joueuse

B) Formations :

- Lundi 15 Janvier 2024 : Bloc 1 CFI Seniors à Vidauban = 13 stagiaires
- Lundi 22 Janvier 2024 : Bloc 1 CFI U14/U19 à La Crau = 16 stagiaires
- Lundi 5 Février 2024 : Bloc 1 CFI U6/U9 à St Maximin = 13 stagiaires

Autres : Visites Maître de Stage BMF et Diplômes Fédéraux

C) Foot en Milieu Scolaire :

- Lundi 29 Janvier 2024 : Visite SSS du collège Victor Hugo de Gassin (Club support : RC La Baie)
- Jeudi 1^{er} Février 2024 : Visite SSS du collège Pierre Puget de Toulon (Club support : SC Toulon)
- Vendredi 2 Février 2024 : Visite SSS du collège Pierre de Coubertin du Luc (Club support : CA Cannetois)

*Prochaine Réunion
Sur convocation*

Le Président : M. William PONT
Le Secrétaire Général : M. André VITIELLO